

Gr 1 TEMOIGNAGES	Nom Prénom
Juge 1	
Le garde	
Créon 1	
Hémon	
Ismène	

Le juge 1 présente oralement les faits reprochés à l'accusée et les éléments qui lui sont favorables. Il l'informe de ses droits de garder le silence au cours des débats, puis il interroge les témoins, l'accusée et la partie civile peuvent également poser des questions par son intermédiaire.

Gr 2 EXPERTS	Nom Prénom
Juge 2	
Hegel	
Thoreau	
Spinoza	

Le juge 2 récapitule les témoignages de la veille puis interroge à la barre les experts, l'accusée et la partie civile peuvent également poser des questions par son intermédiaire.

Gr 3 FIN DES DEBATS	Nom Prénom
Juge 3	
Le garde	
Créon 2	
Hémon	
Ismène	

Le juge 3 introduit simplement chaque discours.
Les avocats de la partie civile et de la défense font leurs plaidoiries.
L'avocat général fait sa réquisition : l'avocat propose une peine pour l'accusé ou demande son acquittement.
La cour se retire dans la chambre des délibérés.

Gr 4 Radio	Nom Prénom
Journaliste	
Créon 3	
F. Leichter-Flack	
Simone Weil	

Le journaliste fait un compte-rendu du verdict motivé et interviewe ses invités pour le commenter. Il prépare une pause musicale et/ou une archive sonore en lien avec le sujet débattu.